

**85-43**

Parc national du Mont-Riding (Manitoba)  
**Bâtiment de l'entrée est**

### **ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE**

Le bâtiment de l'entrée est a été construit en 1933. Le ministère de l'Environnement en est le ministère responsable. Veillez vous référer au rapport du BEÉFP 85-43.

### **Raisons de la désignation**

Le bâtiment de l'entrée est a été désigné édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de son rôle historique puisqu'il représente le dernier des trois portails d'accès étroitement associés à l'image du parc national du Mont-Riding, pour des raisons architecturales, en tant qu'exemple représentatif des pratiques et de la conception et des techniques de construction appliquées à l'époque aux pavillons des parcs nationaux et, enfin, en raison de son rôle en tant que point d'intérêt très particulier dans un environnement spectaculaire sur le plan visuel et intact d'un point de vue historique.

### **Éléments caractéristiques**

Le caractère patrimonial du bâtiment de l'entrée est réside dans sa structure particulière composée de deux kiosques en pièce sur pièce et en pierre coiffés de lanterneaux ouverts en billes de bois qui supportent un pont à contre-fiche affichant le nom du parc.

Il est essentiel que tous les éléments historiques subsistant soient préservés. Il serait difficile de modifier cet ouvrage ou d'y apporter des ajouts sans que cela ait un impact considérable sur son caractère patrimonial.

L'entretien et les réparations devraient se faire dans le respect le plus strict de l'ensemble, des matériaux et du design existant.

L'intégrité historique du lieu doit être respectée.